



MÉTROPOLE DE LYON

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 19/07/2024

Reçu en préfecture le 19/07/2024

Publié le

ID : 069-216902569-20240711-V_DEL_240711_32-DE



COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de **11 juillet 2024**

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
43	27	7	9

Date de convocation le **5 juillet 2024**

Présidente : Madame La Maire Hélène **GEOFFROY**

Secrétaire : Madame Dehbia **DJERBIB**

V_DEL_240711_32

Attribution du contrat de concession de service public - fourrière automobile

Rapporteure: Madame LECERF

Présents :

Hélène **GEOFFROY**, Stéphane **GOMEZ**, Kaoutar **DAHOUM**, Matthieu **FISCHER**, Muriel **LECERF**, Philippe **MOINE**, Myriam **MOSTEFAOUI**, Antoinette **ATTO**, Régis **DUVERT**, Nadia **LAKEHAL**, Michel **ROCHER**, Patrice **GUILLERMIN-DUMAS**, Nassima **KAOUAH**, Fatma **FARTAS**, Joëlle **GIANNETTI**, Liliane **GILET-BADIOU**, Eric **BAGES-LIMOGES**, Véronique **STAGNOLI**, Dehbia **DJERBIB**, Charazède **GAHROURI**, Christine **JACOB**, Abdoulaye **SOW**, Ange **VIDAL**, Christine **BERTIN**, Monique **MARTINEZ**, Karim **BALIT**, Soufia **MAAROUK**

Procuration :

Ahmed **CHEKHAB** donne pouvoir à Myriam **MOSTEFAOUI**, Josette **PRALY** donne pouvoir à Stéphane **GOMEZ**, Pierre **DUSSURGEY** donne pouvoir à Muriel **LECERF**, Harun **ARAZ** donne pouvoir à Kaoutar **DAHOUM**, Frédéric **KIZILDAG** donne pouvoir à Nadia **LAKEHAL**, Audrey **WATRELOT** donne pouvoir à Christine **BERTIN**, Thierry **ELIEN** donne pouvoir à Soufia **MAAROUK**

Absents :

Yvette **JANIN**, Nacera **ALLEM**, Nordine **GASMI**, David **LAÏB**, Mustapha **USTA**, Sacha **FORCA**, Richard **MARION**, Carlos **PEREIRA**, Maoulida **M'MADI**

Mesdames, Messieurs,

Par délibération en date du 6 décembre 2023, le Conseil Municipal a décidé d'une concession de service public portant sur service public de la fourrière automobile

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et du Code de la Commande publique, une procédure de passation d'un contrat de concession (procédure ouverte simplifiée) a été lancée par un avis d'appel public à la concurrence publié le 22 mars 2024 au BOAMP et sur la plateforme AWS.

Deux candidats ont remis leurs candidatures et leurs offres dans les délais fixés dans l'avis de concession et rappelés dans le règlement de la consultation (date limite de remise des plis au 22 avril 2024).

La Commission de Délégation de Service Public s'est réunie le 30 mai 2024 pour examiner les candidatures, dresser la liste des candidats admis à présenter une offre puis analyser les offres soumises afin de rendre un avis circonstancié.

Il est proposé de retenir l'offre présentée par N. CAPOCCITTI DÉPANNAGE classée en première position à l'issue du classement des offres et de lui confier la concession de service public pour une durée de cinq ans.

En vertu des articles L1411-5 et L1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conseillers municipaux se sont vu communiquer le 20 juin 2024 les éléments suivants :

- procès-verbal d'ouverture des plis – candidatures ;
- rapport d'analyse des candidatures ;
- procès-verbal d'établissement de la liste des candidats admis à présenter une offre,
- rapport d'analyse des offres ;
- procès-verbal d'analyse des offres ;
- rapport de l'autorité territoriale au conseil municipal sur le choix du concessionnaire et l'économie générale du contrat.

Il a également été porté à leur connaissance la possibilité de consulter le projet de contrat de concession et ses annexes et les modalités de consultation.

Ceci étant exposé, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir:

- approuver le choix du concessionnaire N. CAPOCCITTI DEPANNAGE ;
- autoriser madame la maire à signer le contrat de concession de service public relatif à l'exploitation de la fourrière automobile de Vaulx-en-Velin pour une durée de cinq ans ainsi que que tous les documents y afférents et à accomplir les dernières formalités de la procédure de passation de ce contrat.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 19/07/2024

Reçu en préfecture le 19/07/2024

Publié le

ID : 069-216902569-20240711-V_DEL_240711_32-DE



Après avoir délibéré, décide,

- d'approuver le choix du concessionnaire N. CAPOCCITTI DEPANNAGE ;
- d'autoriser madame la maire à signer le contrat de concession de service public relatif à l'exploitation de la fourrière automobile de Vaulx-en-Velin pour une durée de cinq ans ainsi que que tous les documents y afférents et à accomplir les dernières formalités de la procédure de passation de ce contrat.

Suffrages exprimés	34	
Vote(s) Pour	33	Hélène GEOFFROY , Stéphane GOMEZ , Kaoutar DAHOUM , Matthieu FISCHER , Muriel LECERF , Philippe MOINE , Myriam MOSTEFAOUI , Ahmed CHEKHAB , Antoinette ATTO , Régis DUVERT , Nadia LAKEHAL , Michel ROCHER , Josette PRALY , Patrice GUILLERMIN-DUMAS , Nassima KAOUAH , Pierre DUSSURGEY , Fatma FARTAS , Joëlle GIANNETTI , Liliane GILET-BADIOU , Eric BAGES-LIMOGES , Véronique STAGNOLI , Dehbia DJERBIB , Charazède GAHROURI , Christine JACOB , Harun ARAZ , Abdoulaye SOW , Frédéric KIZILDAG , Audrey WATRELOT , Christine BERTIN , Monique MARTINEZ , Karim BALIT , Soufia MAAROUK , Thierry ELIEN
Vote(s) Contre	0	
Abstention(s)	1	Ange VIDAL
Ne prend pas part au vote	0	

Ainsi fait et délibéré le jeudi 11 juillet 2024.



La secrétaire de séance

Dehbia DJERBIB